



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
Tél. 01 46 57 85 – fax 01 46 57 08 60
E-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

RAPPORT MORAL

33^e congrès à Malakoff les 23, 24 et 25 mars 2018

Par Pascal Boissel, Président de l'USP

Lors du dernier congrès, fin mars 2017, Philippe Gasser dans son rapport moral soulignait « la dimension réductrice et scientiste dans laquelle le système néolibéral veut confiner la psychiatrie ». A propos de la mise en place des GHT (Groupements hospitaliers de territoire), il l'associait à la politique d'austérité, « catastrophique » « pour la santé et plus encore pour la psychiatrie ».

Puis, en mai, l'élection présidentielle a vu Emmanuel Macron l'emporter. Nous analysons son programme comme néolibéral et notions dès l'époque que s'il « consentait à des concertations rapides, il s'opposait à des négociations ». Et nous nous inquiétons de la puissance du FN.

Pendant l'été suivant le ministre de l'Intérieur Collomb, symbole vivant - ou presque - du nouveau monde en marche, proposait un dépistage précoce des terroristes, et s'imaginait les psychiatres participer de ce nouveau contrôle social ; le Sarkozy de fin 2008 était comme de retour. Les protestations furent multiples dans la profession, nous avons réagi très vite, et la ministre de la Santé ne suivit pas son collègue. Fin décembre, à l'initiative d'Isabelle Montet du SPH, nous avons fait paraître un communiqué des deux syndicats, suite auquel le conseil de délation des étrangers en situation irrégulière par une ARS fut désavoué par le ministère. La vigilance reste de mise. C'est un enjeu éthique sur la place des psychiatres, de la psychiatrie.

A la rentrée, la Loi travail en sa nouvelle mouture fut votée malgré les mobilisations, lesquelles furent en retrait par rapport à celles du beau printemps 2016. Nous avons participé à ces manifestations, insistant sur le « management destructeur et contre-productif » en vigueur dans les établissements de santé. C'est un « choc de précarité, de souffrance sociale » que nous dénonçons.

La situation dans les hôpitaux devenue explosive fut dénoncée par la lettre ouverte à la ministre écrite par des médecins hospitaliers, signée par plus de 1200 praticiennes et de praticiens, parue en septembre. C'est un point d'appui pour la convergence des luttes en cours dans notre secteur. La Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité a fait paraître une pétition « Stop à la catastrophe sanitaire annoncée » qui donnait le ton de la situation, à la même époque.

En ce dernier trimestre de 2017, la défaite d'un mouvement social fut ainsi suivie par des initiatives à vocation massive et exposant de façon radicale la situation. Reste à mieux les associer les unes aux autres dans un but d'efficacité.

L'année 2018 s'annonce celle d'offensives de ce gouvernement. Il y a du madame Thatcher et du Kaa (le serpent du *Livre de la Jungle* - dessin animé) chez M. Macron. C'est la stratégie du choc

qu'il applique avec ses collaborateurs.

La ministre de la Santé fit une première déclaration le 26 janvier lors du congrès de l'Encéphale. Nous l'analysâmes comme poursuite des politiques antérieures, réaffirmation d'un management autoritaire accompagné de scientisme, et éclatement de la psychiatrie en une myriade de sous spécialités.

Le 13 février, le Premier ministre, devant sa ministre réduite au silence, annonça ses cinq chantiers pour la santé, exposant ainsi combien la santé est un enjeu stratégique pour ce gouvernement. Puis la ministre déploya la pensée de son chef les jours suivants.

Nous notions que la T2A était certes remise en cause, mais ce n'était que dans le même temps que pour réaffirmer la « quantification de toutes les actions de soins ».

La question de la contention a été posée tout récemment à nouveau concernant le CHU de Saint Étienne. Rien n'indique que là-bas ce soit absolument pire qu'ailleurs, ce qui est encore plus inquiétant. Les travaux d'Adeline Hazan nous obligent à préciser notre position et plus les mois qui viennent.

« Construire ensemble la politique de l'enfance » est un lieu d'élaboration qui va venir encore plus au premier plan lorsque va paraître le prochain plan Autisme.

Notre internationalisme (Grèce, Palestine, participation au CEDEP) va de pair avec la solidarité avec les migrants, ce qui fut le thème du congrès de 2017. Les relations avec Médecins sans frontière et avec la CIMADE, avec aussi la « plate-forme solidarité migrants » Calais, comme avec la Ligue des droits de l'homme ou le Syndicat de la magistrature doivent être ravivées.

Après ce court bilan, nécessaire pour préciser ce que peut être notre orientation syndicale des mois à venir, se pose la question : face à un gouvernement qui « écoute et n'entend rien », que faire ?

Devant la multiplicité des revendications et des foyers de contestation, que proposer ?

Une première réponse a été donnée lors de la manifestation du 22 mars, avec ses manifestations massives et jeunes de fonctionnaires et de cheminots. Les cortèges d'hospitaliers et de salariés des EHPAD y étaient fournis montrant l'intensité croissante de la contestation de l'ordre autoritaire qui y prévaut.

Nous proposons des États généraux de la psychiatrie depuis des mois. En 2003, à Montpellier, de tels États généraux eurent lieu, rassemblant 2000 professionnels qui conclurent leurs travaux par la rédaction de 22 mesures d'urgence.

Je ne proposerai pas de commémorer le 15^e anniversaire de cet événement, tout en commémorant le 50^e anniversaire de mai 68. Le projet est plutôt d'utiliser le souvenir des années ardentes, leur analyse surtout, pour enflammer le présent. Il s'agit d'une proposition qui ne peut prendre vie que si elle est reçue et modifiée par des centaines de professionnel.le.s.

C'est une proposition dont devraient s'emparer les plus jeunes de nos collègues. Nous pensons que le Collectif des 39, le SPH, Solidaires, la CGT Santé, le CRPA, l'Appel des appels, les hôpitaux en lutte et bien d'autres pourraient lancer avec nous un premier appel commun. États généraux ou Grenelle de la psychiatrie : il n'y a pas de querelle sur le nom ; il nous semble surtout important de ne pas dissoudre cette initiative dans un Grenelle de la santé - nécessaire lui aussi par ailleurs.

Les questions en jeu pour un tel rassemblement intercatégoriel à venir sont celles citées au décours de ce petit rappel rétrospectif.

Mais aussi la question du secret médical dont le Conseil de l'Ordre se soucie de façon discontinue... comme les procès contre des médecins du travail et plus récemment contre une psychiatre le prouvent. Nous disions, lors de notre dernier congrès, que l'obligation d'adhésion à ce Conseil de l'Ordre devait être abolie. Comme cet objectif est lointain, l'urgence est d'enquêter pour savoir combien et comment cet Ordre peut redevenir nocif, alors que les élections ordinales approchent et que celui-ci se relooke.

La Haute autorité de santé dont notre ministre fut présidente est devenue un organe scientifique de

formatage des pratiques médicales, dont la dépendance à l'industrie pharmaceutique est prouvée. Cette institution-là est un danger pour toute créativité dans notre champ professionnel.

Ces Etats généraux, pourraient ainsi se fixer comme but aussi de faire un audit des forces de nos adversaires. Nous savons que ce sont les intérêts des industries pharmaceutiques, des chaînes de cliniques privées et d'EHPAD privées, des assurances, que nous avons face à nous, que le ministère se met à leur service ; mais nous connaissons insuffisamment le détail de leur influence et de leurs projets.

Enfin, au-delà de la soirée de notre congrès, ce soir, la souffrance au travail concerne un nombre croissant de professionnel.le.s de notre champ. Ce n'est pas l'affaire des spécialistes de la sous-spécialité, c'est l'affaire des personnes concernées, de leur entourage professionnel, familial et amical, des syndicats et autres associations professionnelles. Puis des « spécialistes », et là en tant que psychiatres engagés pour l'émancipation sociale nous avons à apporter notre savoir, à le mettre en forme, à le soumettre à la discussion, à participer aux mobilisations. Le « management destructeur » fut dénoncé dans nos communiqués de ces derniers mois ; il y a des responsables à cet état de fait. Nous devons participer au combat contre ceux qui culpabilisent celles et ceux qui « craquent », et aussi contre ceux qui réduisent cet état à un dysfonctionnement maladroit dont nul DRH et surtout nul entrepreneur ne saurait être considéré comme responsable.

Un dernier point. La question de la représentation de toute la psychiatrie est portée par le CNPP auquel nous participons. Alors que la conception, dite humaniste, de la psychiatrie que nous défendons est attaquée de toutes parts, cet enjeu est nôtre. Il y a une dialectique à élaborer entre d'une part la nécessité d'une psychiatrie comme discipline, toujours séparée de la neurologie, et sa clinique et d'autre part la reconnaissance de courants divergents dans le champ de la psychiatrie. Une discussion féconde, nous permettant de passer à l'offensive est possible.

Pour cela, nous avons des alliés institutionnels. Hier, le député Robiliard fut un interlocuteur de choix. Aujourd'hui, le député Ruffin, qui a fait un projet de loi concernant la psychiatrie est un de nos nouveaux interlocuteurs, et sera, souhaitons-le, un passeur vers d'autres alliés, élus de gauche. Dans son petit livre, il écrit qu'il souhaite rencontrer des psychiatres qui « pensent l'institution et ses contradictions » pour « faire un bout de chemin ensemble » ; nous l'avons rencontré récemment.

Pour conclure en reparlant de l'USP, l'urgence est à la féminisation et au rajeunissement pour assumer nos responsabilités qui sont multiples et croissantes.

Cela ne peut passer que par une politique volontariste ; ce sont tous les syndicats ou presque qui sont concernés par ces problèmes. La tendance, connue et étudiée, de tout groupe est de s'élargir par cooptation en attirant des personnes de même âge et même sexe que ceux dominants dans le groupe.

Il y a une urgente nécessité à la transcroissance de l'USP. Les relations avec le syndicat frère SMG et la revue *Pratiques* pourraient être utilisées plus systématiquement dans cet objectif. D'autres idées vont fleurir et l'imagination sera encore plus au pouvoir de notre syndicat, parions-le !